



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

amiante

Question écrite n° 7753

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie s'il est dans ses intentions d'honorer l'engagement du précédent gouvernement de désamianter en trois ans la faculté de Jussieu. Cela apparaît important et urgent car Jussieu est le plus grand bâtiment contaminé d'Europe ce qui a des conséquences négatives sur les personnels et étudiants fréquentant cette université.

Texte de la réponse

Le précédent ministre de l'éducation nationale avait annoncé, en décembre 1996, un plan de mise en sécurité du site de Jussieu qui devait se dérouler sur trois ans. L'établissement public du campus de Jussieu avait été créé à cette fin. Celui-ci a été mis concrètement en place en septembre 1997. Les moyens nécessaires lui ont été alloués, soit 24 millions de francs en 1997 et 239 millions de francs en 1998. Le plan de désamiantage et de remise en sécurité a été précisé en tenant compte de la nécessité de remise en sécurité incendie des locaux, au-delà du désamiantage, dans le cadre d'un réaménagement global du campus afin de garantir la sécurité des usagers et d'obtenir une amélioration fonctionnelle de l'ensemble des activités, en veillant à limiter les doubles déménagements qui porteraient gravement atteinte à l'activité des laboratoires lourds. Le démarrage du chantier, conditionné par le transfert à l'extérieur du site d'une partie des activités des universités et par la passation d'un certain nombre de marchés doit démarrer fin avril 1998 et monter progressivement en puissance. Le désamiantage de la première barre sur les trente-sept que comporte le campus sera un chantier prototype qui fera l'objet d'une évaluation en temps réel dont les enseignements permettront la poursuite des travaux à un rythme soutenu en toute sécurité. Il convient de rappeler en effet que le campus continuera à accueillir hors zone de travaux, les étudiants, les chercheurs en personnels pendant toute la durée de l'opération.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7753

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 1997, page 4581

Réponse publiée le : 2 mars 1998, page 1186